



17/10/2026

E² = MC srl

*Consultance
en efficacité énergétique
et villes durables*

Profil

Psycho-sociologue de formation, praticien en analyse systémique, passionné par « la brique », je suis consultant en efficacité énergétique, spécialisé dans les méthodes et stratégies du changement et les politiques d'efficacité énergétique.

Ma première action dans la problématique de l'énergie date de 1985, où, pour le GADAN (Groupe d'Action pour le Développement Alternatif de Namur), j'ai réalisé une enquête sociale sur l'impact des charges locatives, principalement des dépenses d'énergie, dans l'itinérance des locataires, de logement en logement. J'ai ainsi pu montrer que le facteur déclencheur de ces déménagements incessants, est la faible qualité énergétique des logements dont ils disposent et la cherté de l'énergie. Ces ménages fragilisés entrent dans une quête continue de logements plus adaptés dans l'espoir de loyers et de consommations moindres.

La compétence technique nécessaire dans la problématique de l'énergie, je me la suis forgée en près de 42 ans de collaboration avec architectes, ingénieurs et techniciens qui oeuvrent eux aussi dans ce domaine. Par ailleurs, lors de ma première mission de « guidance énergétique des communes de Wallonie » au sein de l'Union des Villes et Communes Belges, pour compte du SPW, j'ai reçu une formation portant sur la physique des bâtiments, les systèmes de chauffage et le suivi des consommations.

Références

Dans le domaine de la problématique de la « précarité énergétique », je possède une expérience qui démarre en 2001 :

- Réalisation d'un programme de recherche-action sur l'énergie et la précarité, avec le CIFIUL et le CFIP : mise au point d'une méthodologie d'intervention transversale du secteur social et du secteur de l'utilisation rationnelle de l'énergie pour apporter une meilleure prévention par rapport à la précarité énergétique (2001-2002 – donneur d'ordre : MRWDGTRE) ;
- Organisation d'une « Rencontre de l'Energie » sur le thème de la « Précarité énergétique » avec des ateliers – débats sur les politiques menées dans divers pays (Canada, Grande Bretagne, Pays-Bas, Espagne, Espagne, Espagne) et les pistes futures pour la Wallonie (2002- donneur d'ordre : MRW-DGTRE) ;
- Participation à un programme de formation des intervenants sociaux à propos de l'accompagnement des ménages socialement fragilisés dans la maîtrise de leurs factures énergétiques et leur recherche d'un confort domestique : formation de 150

assistants sociaux et gestionnaires d'agences immobilières sociales impliqués dans les Plan de Guidance Energétique Sociale (2006 – donneur d'ordre : MRW-DGTRE, en collaboration avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie et le CUNIC) ;

- Evaluation des programmes d'efficacité énergétique de la Région wallonne, en matière d'aide aux populations précarisées (programmes « Mébar » et « Guidance sociale énergétique ») et reformulation des objectifs et moyens à déployer (2007 – donneur d'ordre : MRW-DGTRE) ;
- Réalisation de fiches-outils à destination des CPAS sur les mesures sociales mises en place en RW pour aider les ménages précarisés à maîtriser leurs factures d'énergie, en sous-traitance du CUNIC – 2007 ;
- Réalisation d'un guide d'audit énergétique et comportemental à appliquer dans le cadre de la GSE (diffusion par l'UVCW), avec un but d'appropriation par les travailleurs sociaux et d'harmonisation de l'approche quand celle-ci est confiée à un sous-traitant (2008 – donneur d'ordre : Union des Villes et Communes de Wallonie, Fédération des CPAS) ;
- Formations des travailleurs sociaux à la mise en œuvre des Guidances énergétiques sociales en Région de Bruxelles-Capitale (2010 à 2014 – Donneur d'ordre : Bruxelles-Environnement IBGE, en collaboration avec Marie Brynart, Caroline Grégoire et François Grévisse) ;
- Accompagnement des PGSE (Plans de Guidance Energétique) et PAPE (Plans d'Actions Prévention Energie) de nombreux CPAS, animations en groupes, guidances énergétiques et supervision, avec les CPAS de Amay, Assesse, Bastogne, Beyne-Heusay, Braine-le-Château, Braives, Burdinne, Chaudfontaine, Ellezelles, Engis, Esneux, Faimés, Ferrières, Flémalle, Fléron, Gembloux, Hannut, Herstal, Juprelle, Liège, Lessines, Limbourg, Marchin, Modave, Nandrin, Ottignies, Pepinster, Philippeville, Pont-à-Celles, Rebecq, Rixensart, Rochefort, Soignies, Soumagne, Spa, Tubize, Verlaine, Verviers, Villers-le-Bouillet, Virton, Wanze, Wavre + GAS (Groupe D'Action Surendettement) de Martelange ;
- Accompagnement du service énergie du CPAS d'Anderlecht dans son plan de guidance énergétique pour ménages fragilisés (formation, supervision et animations collectives dans le cadre du Fonds Gaz Electricité) ;
- Réalisation de chantiers d'isolation thermique et d'étanchéité à l'air dans le secteur domestique et le secteur tertiaire (en sous-traitance de la sprl Daniel Devroye)
- Chantiers participatifs d'isolation thermique et d'étanchéité à l'air des bâtiments pour des ménages précarisés, dans le cadre des politiques sociales de l'énergie ;
- Formations théoriques et pratiques à l'isolation des toitures afin que les auto-rénovateurs assimilent et intègrent les règles de l'art et que les clients des entrepreneurs puissent juger de la qualité des offres et des réalisations ;
- Formations sur les pompes à chaleur et le photovoltaïque – y compris la tarification électrique en lien avec le PV – dans le cadre du programme RePowerEU de la Société Wallonne du Logement.

Tâches proposées

- Guidances énergétiques centrées sur des mesures qui ont réellement un impact sur le confort / les consommations / les factures et qui entrent dans le cadre de ce qu'il est possible de réaliser avec le subsidé PAPE, la prime Mébar, le Fonds Gaz Electricité ;
- Permanences énergie pour le CPAS : information et décryptage des situations problèmes des ménages, en matière de consommation, facturation, choix des fournisseurs, aides sociales, droits des locataires, ...
- Information et sensibilisation du public cible par rapport aux rôles que peut jouer le CPAS sur la problématique de l'énergie pour les ménages fragilisés ;
- Information sur les mesures URE tant comportementales que structurelles (efficacité énergétique des équipements et performance de l'enveloppe des bâtiments);
- Information sur la libéralisation des marchés de l'énergie, les obligations de service public des fournisseurs, la compréhension de la facture, les mesures sociales de protection et d'encadrement du consommateur ;
- Information sur les aides et primes existantes en matière énergétique (Quand et comment utiliser le budget PAPE, Mébar, le Fonds Gaz-Elec - quand et comment recourir aux aides publiques) pour maximiser les interventions possibles auprès du ménage ;
- Inventaire des consommations d'énergie des ménages cibles afin d'identifier ceux qui ont des consommations anormalement élevées ou des problèmes de confort notoires. Le but est ici de décider du type d'intervention à prévoir, dans un accompagnement individuel et de préparer la mesure de l'impact de la GSE, à l'échelle du ménage et à l'échelle de l'entité ;
- Guidances sociales énergétiques auprès des ménages ainsi identifiés : diagnostic du bâtiment et des modalités de fonctionnement des équipements, repérage des habitudes de consommation, identification des mesures structurelles et des mesures comportementales à prendre pour économiser l'énergie, rédaction de rapport, propositions d'actions et de modes de financement ;
- Accompagnement des bailleurs et des propriétaires-occupants : avis techniques, proposition de mesures d'amélioration, budgétisation, recherche des aides financières ;
- Mesure des résultats individuels et collectifs : suivi/exploitation des données de consommation pour mesurer l'impact de la guidance (avec un outil de comptabilité énergétique) et valorisation des résultats pour la RW mais aussi sur un plan local
- Formation et supervision des travailleurs sociaux et tuteurs énergie dans l'exécution du PAPE ;
- Mise en œuvre de l'isolation thermique et de l'étanchéité à l'air du bâtiment, dans le cadre des guidances énergétiques des ménages, au travers de chantiers participatifs ;
- Suivi des consommations et des factures, avec un point focal pour les détenteurs de panneaux photovoltaïques afin d'éviter ou de comprendre les dérives tarifaires que certains rencontrent et optimiser le profil de consommation au regard de la tarification en vigueur.

Pascal ONS
Administrateur



SRL E² = MC

Consultance en énergie et villes durables

n° d'entreprise / TVA : BE 0842 732 337

Rue Saint-Remy, 10 E

B – 4000 Liège (Belgique)

Tél : +32 (0) 4 222 31 89

Cel : +32 (0) 497 81 16 58